



Infos d'octobre

La garderie du soir à l'école Raoul Follereau Comment ça se passe?

*Interview de Céline Coirre et Vincent Voyer
qui s'occupent des élèves de maternelle
à la garderie du soir.*



Bonjour,

Est-ce que vous pouvez nous dire comment se passe la garderie du soir pour les enfants de maternelle?

Céline : Les enseignantes nous amènent les enfants qui restent à la garderie, dans la salle de cantine. Là, nous les installons pour le goûter, qui dure environ 20 à 25 min. Puis, si le temps le permet, nous allons dans la cour pour un temps récréatif. Et nous rentrons dans la salle de garderie vers 18h30.

Vincent : S'il ne fait pas beau, on rentre plus tôt dans la salle de motricité et on propose aux enfants des activités de détente : chants, rondes, instruments de musique, parcours de motricité.

Vers 17h45, on arrête ces activités pour libérer la salle pour les primaires qui sortent de l'étude à 18h00. On va alors dans la salle de garderie.

Pourquoi le goûter est-il servi dans la cantine?

Céline : Avant, les enfants goûtaient dehors, sous les préau, par terre. A la demande de parents, et aussi parce que nous trouvions que ce n'était pas idéal pour les petits, nous les faisons goûter à l'intérieur depuis l'année dernière.

Vincent : Les enfants sont bien installés, à table, au calme et au chaud.



Le goûter, pris exceptionnellement en salle de garderie, parce que ce soir là, la fête des châtaignes se prépare ;-)

Pourquoi est-ce que quelques fois les enfants regardent des dessins animés?

Vincent : En fin de journée, les enfants sont fatigués, ils n'ont plus envie qu'on leur propose d'activité. S'ils sont à l'intérieur quand il fait mauvais temps, ils finissent par s'énerver. Alors il arrive qu'on leur propose de regarder un dessin animé, pour leur faire retrouver le calme.

A quelle fréquence avez-vous recours à ces vidéos?

Vincent : Pas très souvent. Je dirais une à deux fois par mois. Peut-être un peu plus pendant les mois d'hiver.

Quelle est la durée de ces séquences vidéos?

Céline : L'équivalent de 2 ou 3 épisodes de Trotro.

Comment sont choisis ces DVD?

Céline : Nous essayons de choisir des vidéos adaptées à l'âge des enfants. Nous avons comme projet d'emprunter des DVD à la médiathèque de Betton, en demandant conseil au personnel de la médiathèque.

Pourquoi ne proposez-vous pas d'activités aux enfants (bricolage, etc...)?

Vincent : Cette garderie n'est pas un centre de loisirs. Des activités manuelles demanderaient plus d'adultes pour encadrer les enfants. Le coût de la garderie serait alors plus élevé.

Et puis, les enfants sont fatigués par leur journée d'école (certains arrivent très tôt le matin). On ne peut pas leur demander d'être encore attentifs. C'est pourquoi nous mettons à leur disposition des jeux libres : coloriage, livres, jeux de société, légo, kapla, ...

Qu'est-ce que vous voudriez dire en conclusion ?

Vincent : En général, ça se passe bien la garderie! Les parents peuvent nous faire confiance!

Céline : Nous sommes nous-mêmes parents et nous prenons soin de vos enfants comme nous le ferions pour les nôtres. Peut-être même plus encore!

Propos recueillis par Marie-Gaëlle Chuet, pour l'APEL.

Carnet de Recettes :

Il est encore temps de nous envoyer vos recettes à l'adresse suivante : recettes2raoul@gmail.com . Profitez de ces vacances pour sélectionner de délicieuses recettes qui viendront enrichir notre carnet de recettes.

Nous les attendons **pour le 6 novembre**.

Merci à ceux qui ont déjà participé. Nous comptons sur les autres !!

La fiche recette type est téléchargeable sur le site :

<http://ecoleraoufollereaubetton.fr/Apel.php>



Opération Sapins de Noël :

Comme l'année dernière, l'APEL vous proposera une vente de sapins de Noël. De plus amples informations vous seront communiquées après les vacances de Toussaint.

Assemblée Générale de l'APEL :

En temps que parents d'élèves, vous êtes membres de droit de l'APEL. À ce titre, vous êtes tous conviés à l'Assemblée Générale annuelle de l'APEL, **le jeudi 30 novembre 2017, à 20h30**, à l'école. Lors de cette assemblée générale, le bureau de l'APEL présentera le bilan moral et financier de l'année écoulée.